

Clés des songes et sciences des rêves. De l'Antiquité à Freud.
Sous la direction de Jacqueline Carroy et Juliette Lancel
Belles Lettres, Paris, 2016.

INTRODUCTION¹

Jacqueline Carroy et Juliette Lancel

« Le Rêve est une seconde vie. Je n'ai pu percer sans frémir ces portes d'ivoire ou de corne qui nous séparent du monde invisible. » Dans l'incipit d'*Aurélia*, reprenant un passage célèbre d'Homère, Nerval invoque une interrogation qui traverse toute la tradition occidentale des savoirs divinatoires du rêve : parvenir à distinguer les songes prophétiques des songes ordinaires et à comprendre leur signification. C'est là le rôle des clés des songes, ces traités d'oniromancie – c'est-à-dire d'interprétation des rêves – qui constituent une source précieuse pour les historiens et les historiennes.

Quelques siècles après Homère, Aristote évoque les rêves dans deux textes différents. Alors que *Des rêves* les traite comme des phénomènes naturels liés à l'imagination, *De la divination dans le sommeil* souligne qu'il est difficile de ne pas croire en une divination dans les rêves de la nuit (ἐνύπνια, *enupnia*), mais qu'il est à l'inverse tout aussi difficile d'y croire. Car, s'il est vrai que les animaux rêvent et si par ailleurs, parmi les humains, les premiers venus, et non seulement les hommes sages, peuvent avoir des rêves qui sont signes et causes de l'avenir, ce ne sont pas les dieux qui inspirent ce type de songes. Tout au plus certaines visions nocturnes peuvent-elles être des messages démoniques, et affecter plus particulièrement des hommes plus réceptifs, parce qu'ils sont sans pensée et sans réflexion. Ces visions requièrent enfin, selon Aristote, des interprètes habiles capables de décrypter leur sens, à la manière dont on peut voir des images se refléter dans l'eau².

La coexistence de ces deux types d'approches pourrait constituer l'une des thématiques cardinales de l'histoire occidentale des rêves telle qu'elle apparaît dans ce recueil, jusqu'aux XVIII^e

1. Cet ouvrage s'appuie sur un colloque, *Clés des songes et sciences des rêves*, qui s'est tenu sous l'égide du Labex Hastec, du Centre Koyré, de l'EHESS et du CNRS, à Paris en octobre 2012.

2. Aristote, « De la divination dans le sommeil », *Petits traités d'histoire naturelle*, trad. R. Mugnier, Paris, Les Belles Lettres, p. 89-91.

et XIX^e siècles. Un infléchissement s'est alors opéré, qui a déplacé, à la fois aux marges des savoirs pratiques ordinaires et de la science légitime, l'idée que nos rêves puissent être signes et causes de l'avenir. En retour, avec la psychanalyse se sont développés une nouvelle pratique et un nouveau savoir qui redonnent sens à tous nos rêves. Si ce canevas général n'est pas faux, il ne rend cependant pas compte de la complexité d'une histoire de longue durée, qui est loin d'être linéaire et où les convergences doctrinales sont trompeuses³. Nous allons en détailler les attendus à partir des différents chapitres de cet ouvrage, en proposant une lecture n'ayant, bien sûr, pas prétention à rendre compte de toute leur richesse propre.

Au préalable, il faut spécifier que cette histoire n'est pas une fresque ou un historique qui mobiliserait et privilégierait un « de tout temps » du rêve, de l'Antiquité à Freud, et qui, par là même, interpréterait par exemple Artémidore à la lumière de la psychanalyse, dans une perspective téléologique⁴. Sans préjuger de la nature de phénomènes qui pourraient renvoyer aussi à de l'universel et à du transhistorique, cette histoire fait le choix méthodologique d'historiciser les rêves humains à partir d'études de cas qui les situent dans des contextes intellectuels, sociaux et historiques. À la différence du travail dirigé par Daniel Pick et Lyndal Roper qui adopte un type d'approche culturelle similaire, nous avons choisi de concentrer notre démarche sur ce que l'on pourrait appeler un genre littéraire d'écrit et de pratique bien particulier, qui s'est perpétué et qui a circulé dans l'histoire occidentale⁵.

Une histoire de longue durée.

Aristote pense peut-être à deux types d'interprètes habiles, à la fin de son traité sur la divination. Les médecins, à la suite d'Hippocrate, attribuent aux songes valeur de signes venus de l'intérieur du corps, tout en reconnaissant parfois l'existence de rêves divins, distinction qui aura une longue histoire dans la culture occidentale, comme le montre Vincent Barras. Il republie une compilation attribuée à Galien qui a eu une importante postérité médicale, sans doute à éclipses, jusqu'au XIX^e siècle. Une histoire croisée de la médecine et de l'onirocritique demeure plus précisément à faire.

À côté des médecins, d'autres experts, comme Artémidore, homme cultivé en son temps – peut-être lui-même médecin et, plus vraisemblablement, philosophe – auteur au II^e siècle après J.-C. des seuls *Oneirocritica* (*Ονειροκριτικά*, écrits relatifs à l'interprétation des songes) qui aient été

3 Florence Dumora-Mabille, « Faire l'histoire du rêve », *Songes et songeurs (XIII^e-XVIII^e siècles)*, Nathalie Dauvois et Jean-Philippe Gersperrin (dir.), Laval, Presses de l'Université de Laval, 2003, p.19.

4. Pour ce type de critique, voir l'article pionnier de Simon R. F. Price, « The Future of Dreams : from Freud to Artemidorus », *Past and Present* 113, novembre 1986, p. 3-37.

5. Daniel Pick et Lyndal Roper, *Dreams and History. The Interpretation of Dreams from Ancient Greece to Modern Psychoanalysis*, Londres-New York, Brunner-Routledge, 2004.

conservés dans leur intégralité, pourraient correspondre au portrait esquissé par Aristote à la fin de son traité. À certains égards, Artémidore se revendique, comme Hippocrate et Galien, d'une tradition savante beaucoup plus que populaire, même si, comme le rappelle Jean-Claude Schmitt, la notion de culture populaire appelle bien des nuances. Alors que la médecine donne au rêve valeur diagnostique ou pronostique par rapport à la santé, l'onirocritique lui donne une valeur prédictive par rapport aux événements devant advenir au rêveur.

Ce livre débute par un paradoxe, souligné par Julien du Bouchet. Peut-on parler, en toute rigueur, de clé des songes à propos des écrits d'Artémidore, même si ceux-ci ont été adaptés et modernisés sous ce titre en 1921 par Henry Vidal, puis ont fait l'objet d'une traduction complète correspondant à des canons érudits en 1975 par le père Festugière⁶ ? Anachronisme pour anachronisme, il vaudrait mieux évoquer une science des rêves, au sens qu'a le mot « science » pour les Grecs. À ce titre, les *Oneirocritica* obéissent à un propos de véridiction qui cherche à se différencier d'approches de divination jugées mensongères, magiques, voire religieuses. Artémidore en effet, sans être impie ou athée avant la lettre, ne souligne pas particulièrement le rôle des dieux dans les songes. En d'autres termes, il n'a rien d'un « dévot » voyageant de sanctuaire en sanctuaire pour avoir des visions du dieu Asclépios et guérir, comme son contemporain le sophiste Aelius Aristide⁷. Il se présente plutôt comme un praticien pragmatique soucieux d'illustrer un métier et des compétences auprès de ceux qui le consultent. Sans se passer des dieux, Artémidore défend, un peu comme Aristote, l'existence d'un prédictif onirique singularisé et presque naturel, qui alimentera une sorte de fonds traditionnel d'écrits et de pratiques dans l'histoire occidentale. Il existe bien une continuité, de ce point de vue, entre onirocritique et clés des songes qui autoriserait l'usage assumé de cet anachronisme⁸ pour qualifier des pratiques d'interprétation qui ont perduré de l'Antiquité à nos jours. Mais il faut tout de suite spécifier qu'elles perdurent en se stratifiant et en se modifiant au fur et à mesure qu'elles se transmettent et circulent.

6. Artémidore, *La clé des songes ou les cinq livres de l'interprétation des songes, rêves et visions traduits du grec et commentés par Henry Vidal*, Paris, Éditions de la Sirène, 1921 ; Artémidore, *La clé des songes*, trad. André-Jean Festugière, Paris, Vrin, 1975. Le texte d'Artémidore a plus récemment été traduit en français par Jean-Yves Boriaud sous le titre *L'interprétation des songes* (Paris, Arléa, 1998). Le Groupe Artémidore de Montpellier est en train de réaliser actuellement une nouvelle traduction.

Sur l'histoire des manuscrits ainsi que des premières éditions et traductions d'Artémidore, nous renvoyons à une communication, qui donnera lieu à un article à paraître, de Jean-Marie Flamand, « Artémidore dans l'Europe du XVI^e siècle : résurgence et résistances » (Artémidore et l'interprétation des rêves, cinquième journée d'études du Groupe Artémidore, CRISES EA 4424, université Paul-Valéry Montpellier III, 5 juin 2015).

7. Aelius Aristide, *Discours sacrés*, introduction et traduction André-Jean Festugière, préface de Jacques Le Goff, Paris, Macula, 1986.

8. Sur la fécondité d'un certain usage de l'anachronisme en histoire, voir Nicole Loraux, « Éloge de l'anachronisme en histoire », *Le Genre humain* 27, 1993, p. 23-39.

À l'époque byzantine et au Moyen Âge, une forme scripturale s'accrédite, autour d'une présentation par liste et par ordre alphabétique. Se fixent des prescriptions de décryptage – par associations, jeux de mots et antinomies – assez stabilisées et plus ou moins complexes, comme le montrent Andrei Timotin et Jean-Claude Schmitt. La clé des songes de référence, qui donne lieu au plus grand nombre de copies et de traductions, est attribuée au prophète Daniel. Est-ce à dire que ce type d'écrit, parce que son « auteur » est censé tirer autorité de la Bible, est tout à fait christianisé ? Il n'est pas improbable d'accorder aux rêves une valeur prémonitoire en eux-mêmes dans la mesure où le monde au sein duquel ils s'insèrent peut être vu, dans la culture byzantine, comme un immense oracle. Au Moyen Âge, recopier et lire les listes du Pseudo-Daniel peut être délassément de clercs : si l'on adopte cette hypothèse, ce serait alors que l'on aurait commencé à badiner avec les rêves.

À l'époque moderne, lorsque les écrits d'Artémidore donnent lieu à traductions et adaptations diverses et parfois controversées, de nouveaux livres de rêves circulent, entre cultures savantes, bourgeoises, féminines et populaires, comme l'analyse Claire Gantet à propos de l'Allemagne des XVII^e et XVIII^e siècles. Certains permettent de jouer au loto, un nouvel usage qui se répand en Europe avec l'apparition des loteries. D'autres, nombreux, prétendent ne vouloir que divertir leurs lecteurs, tout en entretenant le flou sur le degré de croyance effectif à accorder à ces prédictions. Au XVII^e siècle, on assiste ainsi à une redéfinition du rapport aux rêves prophétiques qui ne voit pas pour autant disparaître les clés des songes. Face à ces évolutions, les auteurs font preuve de prudence et redoublent, dans leurs préfaces, de justifications. Ces publications se défient en outre parfois des frontières religieuses, au prix d'accommodations et de précautions certes délicates, mais acceptables, pour reprendre Juliette Lancel à propos de la traduction d'une onirocritique musulmane sous Louis XIV. Si un médecin érudit juge pertinent de traduire une clé des songes de l'arabe, ce n'est pas seulement par goût de l'exotisme, mais aussi parce qu'il postule l'existence d'un divinatoire universel qui échapperait peu ou prou au religieux sans toutefois s'y opposer.

Artémidore considère qu'il existe, à côté des songes (ὄνειροι, *oneiroi*) théorématiques et allégoriques tournés vers l'avenir et requérant, le cas échéant, un interprète, des rêves (*enupnia*) naturels n'ayant pas de valeur prédictive, distinction qui perdure dans l'histoire occidentale et que l'on retrouverait peut-être dans d'autres sociétés. Si les historiens et les anthropologues, à la suite des rêves et des rêveurs qu'ils étudient, polarisent en effet leur attention sur des sommeils hors du commun, ils oublient que ceux-ci sont souvent censés s'opposer, aux yeux des acteurs eux-mêmes, à une banalité nocturne jugée plus ou moins insignifiante ou de moindre intérêt. À certains égards, on pourrait dire que l'attention s'est déportée ou reportée, au cours de l'histoire occidentale, des songes prophétiques aux songes naturels. En outre, les mots « songe » et « rêve » connaissent entre le XVII^e et le XVIII^e siècle une mutation sémantique les amenant à devenir des synonymes, ce qui était

loin d'être le cas auparavant⁹. Ce sont les rêves – comme phénomènes intérieurs (physiologiques et/ou psychologiques) mettant en émoi l'âme et le corps – qui suscitent l'intérêt à partir du XVIII^e siècle, comme le montrent Claire Gantet et Guillaume Garnier. On ne doit cependant pas oublier que bien avant, ainsi que l'indique Jean-Claude Schmitt, des autobiographies oniriques, comme celle de Guibert de Nogent, mettent en jeu des usages et des traitements des songes bien différents de ceux des listes copiées par les clercs.

Le terme « clé des songes » s'est vraisemblablement accrédité assez tard en français, au cours du XIX^e siècle, comme en témoignent les nombreux titres d'ouvrages, se voulant populaires ou non, qui se sont vendus alors, souvent mais pas toujours, par colportage. Ces livres et ces opuscules édités en nombre¹⁰, bon marché mais parfois plus cher, sont des guides pratiques de divination ordinaire, souvent associés à d'autres moyens de prédire l'avenir (marc de café, tarots, astrologie, etc.). Certains auteurs, comme Arthur Halbert d'Angers ou « le dernier descendant de Cagliostro », pseudonyme probable de Maurice Germa, se sont taillé un certain succès dans le genre. Il faut les imaginer, à la suite de Charles Nisard, sous la figure de littérateurs ou de publicistes répondant à des commandes d'imprimeurs et sous celle d'érudits fréquentant la Bibliothèque royale, impériale puis nationale, pour y retrouver et y adapter des livres anciens¹¹. Ainsi, par l'intermédiaire de ces lecteurs, qui n'étaient peut-être ni aussi vieux ni aussi ridicules que Nisard les présente, cette littérature souvent perçue comme « populaire » a-t-elle pu s'étayer sur une pratique érudite effective, quoique décriée.

Car, à la différence des *Oneirocritica* antiques, les clés des songes du XIX^e siècle ont fait l'objet d'un dédain savant, qu'indique leur catalogage, souvent imprécis, par les bibliothécaires de l'époque. Au moment où une science des rêves cherche à se fonder et à se légitimer, Artémidore est relégué dans le domaine des « superstitions ». Il n'existerait en effet qu'un seul type de rêve, décidément non prémonitoire. On peut tout au plus voir en certains autres auteurs antiques, comme Aristote ou Lucrèce, des précurseurs de la physiologie et de la psychologie. Pour critiques qu'ils soient par rapport aux clés des songes, les savants et les médecins français n'en accordent pas moins un certain crédit aux corpus hippocratiques et galéniques et cherchent parfois à les renouveler, ainsi que le montre Jacqueline Carroy. Sans toutefois abandonner le thème des rêves prémonitoires, la

9. Voir Michel Glatigny, « Songe : introduction lexicologique », *Bulletin de l'Association d'étude sur l'humanisme, la réforme et la renaissance*, vol. 23, n° 1, 1986, p. 53-57 ; Daniel Fabre, « Rêver. Le mot, la chose, l'histoire », *Terrain* 26, mars 1996, p. 69-82.

10. Pour un inventaire partiel fait à l'époque, voir Charles Nisard, *Histoire des livres populaires ou De la littérature de colportage* I, Paris, Dentu, 2^e éd. 1864, p. 187-189. Il faut noter que les titres retenus par Nisard ne renvoient pas tous au vocable de clé des songes mais aussi par exemple à ceux d'interprétation, d'explication, d'oracle, etc.

11. Nous renvoyons ici à une communication inédite de Philippe Boutry, partiellement consacrée à Halbert d'Angers, qui se réfère à un passage de Nisard caricaturant ce type de lecteurs (Nisard, p. 191-192).

voyance réinvestit alors d'autres pratiques et d'autres traditions, pour reprendre Nicole Edelman. Une voyante en vue de la fin du siècle, comme Madame de Thèbes, cite sommairement quelques savants de son temps et donne la préséance à l'astrologie et à la chiromancie censées être plus scientifiques et plus contrôlables que la vénérable oniromancie.

Quant à Freud, même s'il réhabilite une pratique et une théorie de l'interprétation en soutenant que tous les rêves ont un sens, il affirme, contre Artémidore et avec la science de son temps, qu'il n'existe qu'un seul type de rêves, qui ne seraient pas tournés vers l'avenir mais vers le passé. On peut faire l'hypothèse, selon Andreas Mayer, qu'il a lu très tôt une traduction d'Artémidore par Krauss publiée en 1881 et qu'il s'est constitué une sorte de clé des songes personnelle. Alors que son maître Theodor Gomperz ne voit dans l'onirocritique que superstition et pathologie, Krauss en défend la pertinence en se référant à Schopenhauer. Tout en défendant la pratique antique du chiffage des songes contre Gomperz, Freud se moque du caviardage par Krauss de la plupart des passages sexuels d'Artémidore. Mais il utilise peut-être aussi ce caviardage comme modèle pour concevoir la censure, l'un des mécanismes présidant à la formation des rêves. Ensuite, après avoir réhabilité l'onirocritique antique, Freud prend ses distances à mesure que certains de ses disciples « dissidents », comme Adler, Maeder ou Jung, invoquent Artémidore pour réviser sa propre doctrine, en surestimant à ses yeux le rôle du symbolisme ou en assignant aux rêves un rôle prospectif par rapport au futur du rêveur.

Questions ouvertes.

À la suite de ce parcours chronologique, nous voudrions insister sur les questionnements qui ont traversé cet ouvrage et qui ressortent de la mise en perspective des différents chapitres.

Le genre des clés des songes repose sur un corpus compilé et composite. Tantôt référence aux figures d'autorité, tantôt plagiat pur et simple, les emprunts multiples d'une clé des songes à l'autre rendent la fonction d'auteur, dans son sens contemporain, complexe à établir. Des passages sont repris çà et là, au gré des traductions. Du grec au latin ou aux langues vernaculaires au Moyen Âge (Jean-Claude Schmitt), de l'arabe vers le français au XVII^e siècle (Juliette Lancel), les traités circulent, des passages se greffent les uns aux autres, des mêmes anecdotes sont retrouvées un peu partout. Et si Artémidore est un auteur antique très cité, il est loin d'être le seul (Jacqueline Carroy). D'emprunts en ajouts, de traductions en adaptations, c'est par un véritable processus de sédimentation que se bâtit, ligne après ligne, le savoir des clés des songes.

Sédimentées sur une longue durée, les clés des songes doivent être aussi replacées dans des contextes culturels qui les différencient à une même époque. Ainsi en est-il du statut de l'onirocritique aux XVIII^e et XIX^e siècles dans les mondes germaniques et francophones. La traduction

de Krauss, évoquée par Andreas Mayer, est certes critiquable et édulcorée, comme s'en plaint Freud, mais elle rend accessible à un public cultivé une lecture plus directe et plus fiable d'Artémidore et elle en autorise une réhabilitation scientifique partielle. Si le corpus hippocratique est traduit entre 1839 et 1861 par Émile Littré, un lecteur français du XIX^e siècle qui veut avoir une idée de ce que dit Artémidore doit se référer, pour reprendre le bibliophile Jacob, à des traductions du XVI^e siècle, à des éditions grecques ou encore à des compilations contemporaines¹².

Sans doute est-ce là l'indice que, dans l'aire francophone, les oppositions sont plus tranchées entre science et superstition. Les « livres de rêve » savants intitulés rituellement au XIX^e siècle *Le sommeil et les rêves* ne sauraient être des clés des songes, et aucun philosophe de la stature de Schopenhauer ne cautionne le fait que les visions de la nuit aient un sens et une valeur. Dans l'aire germanique, à l'inverse, comme le montre Claire Gantet, l'attention psychologique qui se porte sur les rêves au tournant du XVIII^e siècle et au début du XIX^e siècle peut leur attribuer valeur de symboles et, de ce fait, les clés des songes peuvent être l'objet d'un investissement savant ou cultivé. Et sans doute, compte tenu de cette tradition, la revendication freudienne de se situer comme un héritier savant de l'onirocritique antique est-elle moins provocante qu'elle pourrait l'être en France à la même époque.

Si Artémidore et Hippocrate ont inauguré une tradition qui s'est poursuivie, on ne doit pas oublier que le christianisme a introduit des infléchissements et des changements par rapport à celle-ci, en affectant les modes de croyance touchant aux rêves. Il faudrait, bien entendu, se garder de généralisations et spécifier de quel christianisme – situé dans une époque et dans un contexte – on parle. Nous nous contenterons de proposer quelques remarques et d'indiquer quelques pistes, inspirées par notre lecture des contributions à ce livre.

Andrei Timotin et Jean-Claude Schmitt montrent, on l'a vu, l'importance qu'a eue l'attribution au prophète Daniel de l'une des clés des songes les plus recopiées à Byzance et en Occident. Le prédictif onirique, tout en restant souvent « païen », a pu ainsi se lester d'une nouvelle sacralité. Les onirocritiques sont aussi devenues emblèmes et enjeux de luttes religieuses, ainsi que le montre Claire Gantet¹³. L'évocation – contre les textes sacrés eux-mêmes et l'Église qui

12. Paul Lacroix (le bibliophile Jacob), *Les secrets de nos pères recueillis par le bibliophile Jacob*, t. III : *L'onirocritie ou l'art d'expliquer les songes. Suivi du dictionnaire des songes*, Paris, A. Delahaye, 1858-1859 ; Charles Fontaine, *Épitome des trois premiers livres de Artémidorus ancien auteur, traitant des songes*, Lyon, par Jean de Tournes, 1546 (Fontaine est réédité jusqu'en 1664). D'après le bibliophile Jacob, la meilleure édition grecque disponible d'Artémidore en France est celle de Johannes Gothofredus Reiff, *Artemidori oneirocritica*, Lipsiae, sumptibus S. L. Crussi, 1805.

13. Voir sa contribution dans ce recueil. Dans son ouvrage centré sur l'Empire germanique à l'époque moderne, *Der Traum in der Frühen Neuzeit. Ansätze zu einer kulturellen Wissenschaftsgeschichte*, Berlin, De Gruyter, 2010, Claire Gantet aborde longuement et précisément ces questions.

condamnent la divination – des nombreux songes prophétiques de la Bible a pu légitimer une onirocritique renouvelée, pour reprendre Juliette Lancel. Réciproquement, selon Jacqueline Carroy, les tenants des clés des songes ont pu mettre en avant le fait qu'à trop attaquer les visions prémonitoires ordinaires et à trop vouloir naturaliser les rêves, on risquait de remettre en cause l'autorité de la Bible et de la religion, voire de devenir athée. Il y aurait ainsi une certaine connivence entre croyance chrétienne et croyance aux clés des songes.

Mais le christianisme autorise, de façon très différente, voire contradictoire, à considérer et à vivre les rêves comme des phénomènes autobiographiques, ainsi que l'indique Jean-Claude Schmitt. Ils seront ultérieurement du ressort d'une science de l'âme ou psychologie, dont le nom apparaît au XVI^e siècle et dont le projet se précise et se développe aux XVIII^e et XIX^e siècles¹⁴. Il n'est pas insignifiant que deux des partisans d'une oniologie physiologique et psychologique aient été, l'un pasteur (Samuel Formey) et l'autre prêtre catholique (l'abbé Jérôme Richard). Après avoir dénoncé « la maladie invétérée » que constitue « le désir de pénétrer dans l'avenir », l'abbé évoque le « [...] Livre dont la connaissance est réservée à Dieu seul et à quelques âmes extraordinairement privilégiées, auxquelles il a permis d'en voir quelques lignes¹⁵ ». Pour Richard, contrairement à ce qu'envisageait Aristote, seules « quelques âmes », sans doute quelques songeurs et prophètes bibliques et quelques saints personnages, ont pu voir l'avenir. Cette limitation aiguise en retour une curiosité et un intérêt par rapport aux rêves humains, conçus comme presque entièrement banals, en même temps qu'elle légitime une investigation savante. Il est significatif que l'abbé soit parfois cité comme un précurseur par certains auteurs du XIX^e siècle qui veulent édifier une science du sommeil et des rêves.

Le christianisme peut frapper ainsi d'illégitimité et d'instabilité la croyance à l'existence de rêves prémonitoires ordinaires. Doit-on y croire comme on doit avoir foi aux prophéties de la religion révélée ? Les clés des songes peuvent apparaître alors, tout au plus, au moins officiellement, comme des divertissements et des demi-croyances pour gens cultivés ou encore comme des superstitions réputées populaires.

Un autre fil d'Ariane amènerait à évoquer une tradition ésotérique qui donne aux songes tout leur sérieux et toute leur force en les reliant à un déterminisme astral, ou encore à un ordre caché ou hermétique de l'univers¹⁶. Cette tradition, très présente à la Renaissance, se développe, comme le montre Claire Gantet, au siècle des Lumières. Elle redonne aux visions nocturnes la dignité de

14. Voir Fernando Vidal, *Les sciences de l'âme, XVI^e-XVIII^e siècle*, Paris, Champion, 2006.

15. 1766, p. VI-VII, cité par Guillaume Garnier dans sa contribution.

16. Voir sur ce thème Hervé Huot, « Spectres ou pas Spectres : telle était la question », *Ethnologie française*, t. XXXIII : *Voix, visions, apparitions*, octobre-novembre 2003, p. 575-582 ; *Songes, visions et rêves dans les sciences du corps et de l'esprit (langue française, milieu XVI^e-début XVIII^e siècle)*, thèse de doctorat, janvier 2012, École des hautes études en sciences sociales, Paris.

nourrir une « science » érudite et sophistiquée d'autres mondes passés ou à venir, qui se distinguerait des prédictions prosaïques ou amusantes des clés des songes traditionnelles. Pour reprendre Nicole Edelman, Madame de Thèbes, dont *L'énigme du rêve* aboutit jusque dans la bibliothèque de Freud, est l'une des actrices en vue d'un renouveau d'intérêt pour l'astrologie et la chiromancie, qui a pu immerger l'interprétation des rêves au sein d'une nébuleuse occultiste, très vivace à la fin du XIX^e siècle.

Une dernière question se poserait à la lecture de l'ensemble des chapitres concernant les réceptions des clés des songes. On peut avoir parfois une idée précise du nombre de copies et de réimpressions de tel ou tel écrit. En outre, le lieu d'édition et l'identité de l'éditeur peuvent fournir des indices sur certaines clés des songes. Mais ce ne sont là que des traces qui laissent ouverte la question des usages et du lectorat réel des livres de rêve...

Ainsi, la synergie des différents textes de ce recueil, dans leur diversité, nous semble apporter un éclairage en grande partie inédit sur l'histoire des onirocritiques occidentales. Mais, plus nous approfondissons cette histoire et plus se dévoilent de nouveaux chantiers, ce qui est aussi, d'une certaine manière, l'ambition d'un livre qui se veut résolument exploratoire.

En guise de conclusion.

Cet ouvrage demanderait évidemment à être prolongé par l'étude des réceptions d'Artémidore aux XX^e et XXI^e siècles et, plus généralement, par celle de la persistance d'un type d'écrit qui peut parfois, comme l'ont montré certaines contributions de ce recueil, subir infléchissements ou métamorphoses.

Un exemple significatif en est donné par une clé des songes, vendue au prix modique de 60 centimes, qui se présente comme « la dernière », car, éditée probablement en 1916, elle porte sur l'année 1917. Tout en se référant à la tradition du prophète Daniel, d'Apomazor (sic), du « devin Artémidore » et de « l'illustre médecin Hippocrate », celle-ci donne « une large place aux songes de guerre », en prenant acte du fait que :

La terrible guerre actuelle étant la préoccupation de tous, le nombre des rêves y ayant trait s'est multiplié d'une façon extraordinaire. Il est peu de personnes, surtout parmi les femmes et les jeunes filles, qui ne rêvent de soldats ou de batailles, de sous-marins ou d'avions [...]¹⁷.

17. « Avertissement au lecteur », *La dernière clé des songes. Explication de tous les songes et visions ainsi que des rêves concernant la guerre*, Paris, Librairie des romans choisis, 1917, p. III et V. Sur la langue de guerre reprise par cette clé des songes et accréditée entre 1914 et 1918, voir Albert Dauzat, *L'argot de la guerre d'après une enquête auprès des officiers et soldats*, préface d'Alain Rey, introduction d'Odile Roynette, Paris, Armand Colin, 2007, 1^{re} éd. 1918 ; Odile Roynette, *Les mots des tranchées. L'invention d'une langue de guerre, 1914-1919*, Paris, Armand Colin, 2010 ; Jacqueline Carroy, « Songes de guerre », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, 2016.

La couverture représente cette lectrice (et acheteuse) attendue : une jeune femme songeant à un soldat absent, dans ce qui peut être une rêverie ou un assoupissement. La *Dernière clé des songes* repose en grande partie sur un fonds traditionnel, sensiblement actualisé cependant par des vocables apparaissant comme nouveaux ou par la prise en compte du sens nouveau que peuvent revêtir des mots familiers. Le ciel des rêveuses, et accessoirement des rêveurs, semble y être notamment hanté d'avions et d'aérostats allemands en tous genres désignés par leurs termes techniques. « Rosalie » n'est plus un nom de femme, mais celui de la baïonnette que chaque soldat se doit d'entretenir « luisante et claire » pour être victorieux. Voir un « Boche » est signe de « ruine et d'incendie » et le « Kaiser » signe de « honte », tandis que voir « les alliés » l'est de « triomphe obtenu par l'aide de vos amis ». Revisités par la guerre, des mots habituels deviennent ambigus. Ainsi « Marmite » a des interprétations différentes, selon qu'il s'agit d'un instrument de cuisine ou d'un obus. L'horizon onirique se charge de bons et de mauvais présages en fonction de perspectives dans l'ensemble patriotes, à quelques très rares exceptions près. Celles-ci peuvent renvoyer en sourdine à un vécu moins censuré des combats en même temps qu'à une période de lassitude et de révolte qui conduira aux mutineries de 1917. « Diarrhées » présage par exemple « Frayeur, danger couru ». Lorsque *La dernière clé des songes* est republiée presque à l'identique chez un autre éditeur en 1925¹⁸, « l'avertissement au lecteur » n'évoque plus de « songes de guerre ». L'actualité des années 1916-1917 semble s'estomper : les avions allemands, « Alliés », « Kaiser » et « Rosalie » disparaissent du dictionnaire qui perd aussi ses illustrations. Cependant les entrées « Boche », « Poilu », ainsi que beaucoup de celles correspondant à l'argot de la guerre, sont toujours censées être mobilisables par des rêveurs dont le sexe n'est plus indiqué aussi nettement d'entrée de jeu. Il est évidemment difficile de savoir s'il y a effectivement eu beaucoup de songes de guerre correspondant aux entrées de la brochure de 1916-1917. Celle-ci, on l'a vu, a voulu répondre à une attente, mais on ignore si elle s'est effectivement bien vendue. Tel quel, cet exemple témoigne en tous les cas de l'adaptabilité potentielle d'un genre d'écrit traditionnel qui s'est perpétué.

Beaucoup de livres qui se publient en grand nombre actuellement ont en effet pris la relève des anciennes clés des songes avec parfois, plus que dans l'exemple que nous venons d'évoquer, d'étonnantes continuités. En témoigne la réédition, sur plus de cent ans, du XIX^e au XX^e siècle, de certaines publications comme *Le grand interprète des songes*¹⁹. Cet ouvrage garde sa forme

18. *La dernière clé des songes par Mme Athéna*, Paris, Éditions Prima, 1925. Cette clé des songes est rééditée en 1927 et 1948. « Madame Athéna » semble s'être spécialisée dans une littérature s'adressant aux femmes, sans que l'on puisse savoir si ce pseudonyme renvoie à un auteur masculin ou féminin.

19. *Le grand interprète des songes. Guide infallible pour l'explication des songes, rêves et visions avec l'indication des numéros de loterie pour chaque songe et un choix très intéressant d'anecdotes relatives aux songes, aux rêves et aux apparitions par le dernier descendant de Cagliostro avec un grand nombre de gravures dans le texte*, Paris, Chez les marchands de nouveautés, 1863.

Le grand interprète des songes, Paris, Garnier, 1949, 1^{re} éd. 1942.

Le grand interprète des songes, Paris, Garnier, 1980.

traditionnelle d'abécédaire lié à des gains à la loterie et ses entrées ne sont modifiées qu'à minima entre 1863 et 1980 : ainsi le terme « avion » n'y fait son apparition qu'en 1949. En revanche, les illustrations sont remises à jour après la Première Guerre mondiale, puis disparaissent en 1980. On publie toujours par ailleurs des clés des songes plus ou moins populaires liées à l'avenir du rêveur, ou annonçant des gains au jeu, à Naples ou ailleurs²⁰.

Si l'on cherche enfin actuellement le mot « rêve » dans *Google*, les premiers résultats sont presque tous des dictionnaires d'interprétation des rêves. Ces clés des songes actuelles sont par ailleurs régulièrement teintées de freudisme ou de jungisme et intègrent l'inconscient à leurs discours. Sur le site *aufeminin.com*, un dictionnaire des rêves prémonitoires est même classé dans la catégorie « psycho ». Ce rattachement à un savoir scientifique pour se conférer une légitimité, tout en maintenant une ambiguïté, est typique du genre. Inversement, traiter une approche des rêves de « clé des songes » sert aujourd'hui à stigmatiser une interprétation caricaturale, sommaire et non scientifique, accusation assez récurrente chez les détracteurs de Freud et Jung.

Il faudra attendre la traduction de Festugière puis le célèbre commentaire par Michel Foucault des passages sexuels des *Oneirocritica* pour faire connaître Artémidore au public cultivé. Artémidore n'apparaît pas comme un précurseur de la psychanalyse, mais comme un auteur qui met au défi notre onirocritique sexuelle et œdipienne, puisqu'il renverse le sens de ce qui est à interpréter, en décryptant un sexuel manifeste en terme de social latent²¹. À l'inverse, la tradition de séméiologie des rêves, qui s'est perpétuée dans la mémoire, sinon dans la pratique des médecins depuis Hippocrate et Galien jusqu'au XIX^e siècle, s'est estompée actuellement.

Paradoxalement, « clé des songes » est aussi devenue une expression qui fait rêver. Actuellement, elle a pris des connotations littéraires ou poétiques et s'est, en quelque sorte, anoblie, sans doute sous l'influence du surréalisme. Magritte, Cassou, Carné l'ont invoquée pour baptiser certaines de leurs œuvres. Car à travers et au-delà de leur dimension initiatique et porteuse de savoir, les clés des songes ouvrent à l'imagination les portes d'un autre monde.

20. *La vera smorfia napoletana. Sogni e numeri per vincere al lotto*, Florence, Giunti, 2011, 1^{re} éd. 2003.

21. Michel Foucault, *Histoire de la sexualité*, t. III : *Le souci de soi*, Paris, Gallimard, 1984, p. 46 s. ; *Subjectivité et vérité. Cours au Collège de France (1980-1981)*, Paris, EHESS-Gallimard-Seuil, 2014, p. 60 et 66.